

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Lundi 06 AVRIL 2020 / N° 832

Prix : 20 DA

EN MARGE DE LA RÉCEPTION DE LA PREMIÈRE COMMANDE DES MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE CORONAVIRUS

DJERAD :

« L'ALGÉRIE SE DOTERA DE TOUS LES MOYENS NÉCESSAIRES »

**Le Pr
Benbouzid
appelle les
citoyens au
respect du
confinement**



**Lutte contre le
Covid-19 :**

**Généralisation
du confinement
partiel et
couvre-feu
à 15h dans
9 wilayas**

**Education
nationale**

**Le ministre
annonce une
mouture de
plan de
contingence**

Économie

**Laichoubi
appelle à la
reconstitution
du tissu
économique
national basée
sur des
compétences
sûres**

**Hydrocarbures:
Mise en gaz du
Gazoduc GR7**

**Drame familial
à Alger :**

**Un policier tue
son épouse à
Fougeroux**

Commerce

**Le dispositif
de circulation
de marchandises
dans la zone
terrestre du
rayon des
douanes
modifié**

Coronavirus :

**Deux matchs
de gala en
hommage à
Pape Diouf**



Education nationale Le ministre annonce une mouture de plan de contingence

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a fait état, d'une mouture de plan de contingence en cas de prorogation ou de levée de confinement, s'engageant à impliquer les différents partenaires sociaux dans toute décision. Dans un message de solidarité adressé à la famille de l'Education et au peuple algérien à la lumière de la propagation du Coronavirus (covid-19), M. Ouadjaout a indiqué que le ministère de l'Education nationale "a élaboré une mouture de plan de contingence aussi bien pour le cas de prorogation que de levée du confinement". Précisant que l'objectif étant "de trouver les solutions adéquates notamment en ce qui concerne les examens scolaires et l'organisation des travaux de fin d'études", le ministre a ajouté que son département "ne prendra aucune décision sans l'association des différents partenaires sociaux". "Quelle que soit la décision à prendre au sujet de cette question sensible, elle ne sera pas unilatérale mais consensuelle avec l'ensemble des partenaires institutionnels et sociaux", a insisté M. Ouadjaout, affirmant que "l'avenir de nos élèves, notamment des classes d'examen fait l'objet d'une attention et d'un intérêt majeurs".



Après avoir assuré que "toutes les mesures nécessaires seront prises pour ne pas laisser nos enfants sans scolarité quelles que soient les circonstances et les difficultés", il a fait savoir que le ministère "rendra public le calendrier des séances et cours qui seront, bientôt, diffusés sur les chaînes de la Télévision publique et à travers Youtube sur son site officiel". Par ailleurs, le ministre a rappelé les mesures prises pour s'adapter à cette situation, des mesures qui, a-t-il dit, "ne peuvent

remplacer les cours en classes mais contribuer à garantir le service minimum pour la continuité de l'enseignement au profit des apprenants, à l'instar de ce qui se passe dans tous les pays du monde". Le ministre a évoqué, dans ce sens, le plan "orsec" mis en place face à la suspension des cours prévoyant la diffusion, sous l'égide de l'Office national d'enseignement et de formation à distance, de cours sur les chaînes de la Télévision publique en coordination avec le ministère

de Communication au profit des élèves de 5e année primaire, 4e année moyenne et 3e année secondaire, expliquant que l'objectif étant de toucher les élèves ne pouvant avoir accès aux moyens des technologies de communication. Il a appelé, à cet effet, les élèves à "utiliser leur nom d'utilisateur et mot de passe attribué pour les examens, en attendant l'activation de comptes pour les élèves des classes d'examen afin de leur permettre de suivre leurs cours en interacti-

tivité". Pour la première fois, des cours de soutien seront dispensés sur Youtube via 17 points de diffusion au profit des élèves des trois cycles, à raison d'un point de diffusion par niveau", a poursuivi le ministre. Concernant les élèves ne disposant d'aucun moyen de TIC, notamment au niveau des zones d'ombre "priorités du président de la République, Abdelmadjid Tebboune", le ministre a mis en avant l'enregistrement, en coordination avec le ministère de Communication, des cours sur les chaînes de Radio nationale et locales pour leur permettre de suivre leurs cours au même titre que leurs camarades dans les autres régions des pays, par souci d'équité et d'égalité des chances. Après avoir exprimé sa solidarité aux différentes catégories du peuple algérien, notamment la famille de l'Education dans la lutte contre le Covid-19, M. Ouadjaout a adressé ses condoléances aux familles des victimes, saluant "ceux qui sont au premier rang dans la lutte contre l'épidémie, notamment les personnels du secteur de l'Education parmi les inspecteurs et les enseignants à travers l'ensemble du pays" pour l'enregistrement et la diffusion des cours via les réseaux sociaux et internet.

Covid-19: Le Pr Benbouzid appelle les citoyens au respect du confinement



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a mis l'accent, samedi, sur "l'impérative mobilisation de tous les citoyens pour faire face au nouveau coronavirus (Covid-19) qui connaîtrait une hausse dans le nombre des cas durant les prochains jours". "Les cas de Covid-19 augmentent à un rythme inquiétant durant les prochains jours, d'où l'impératif pour les citoyens de se mobiliser, de respecter les règles de confinement et d'éviter les rassemblements devant aggraver la situation", a déclaré le Pr. Benbouzid, lors de l'émission sur la lutte contre le Covid-19 diffusée à la Télévision algérienne, en présence d'autres experts en maladies infectieuses et respiratoires. En dépit des moyens financiers et médicaux mis en place par l'Etat, le même responsable a assuré que l'Algérie ne pouvait pas faire face et lutter contre

cette pandémie ayant touché plusieurs pays du monde si les citoyens ne respectaient pas les recommandations des autorités publiques". Concernant la prise en charge d'un grand nombre de malades en cas de hausse du nombre des cas contaminés, le ministre a affirmé que "tous les établissements hospitaliers ont gelé les autres activités à l'exception des services obstétricaux et chirurgicaux et aménagé leurs services pour accueillir les malades". "La seule barrière efficace pour faire face à cette pandémie mortelle consiste à respecter par les citoyens les orientations du ministère de la Santé", a-t-il estimé. Il a évoqué le nouveau plan, adopté par le ministère en matière de gestion du nombre de lits entre les hôpitaux, du nombre de cas diagnostiqués et des malades sous traitement, et d'organisation du circuit du patient. M. Benbouzid a annoncé, en outre, que 10 cliniques privées spécialisées

dans l'imagerie médicale, ont proposé leurs services pour la réalisation de l'examen de scanographie (scanner), en faveur des malades, dans le cadre du diagnostic des symptômes du nouveau coronavirus. D'autres cliniques privées proposent les services de leur personnel pour les cas exceptionnels. La crise sanitaire que traverse le pays, à l'instar des autres pays du monde, amènera les "autorités publiques à revoir le système de santé", a-t-il observé. Les professeurs, Smaïl Mesbah et Nassima Achour, infectiologues à l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Maladies Infectieuses (EHS) El Hadi FLICI, ex El kettar Alger, le Pr. Nouredine Zidouni, pneumologue au Centre hospitalo-Universitaire (CHU), Issad Hassani de Beni Messous (Alger) ont affirmé "l'efficacité du traitement à la chloroquine, dont les résultats restent à ce jour satisfaisants pour les malades hospitalisés".

Pétrole Report de la réunion d'urgence Opep-Russie



L'Opep et la Russie ont reporté une réunion prévue lundi pendant laquelle ils devaient discuter d'une baisse sans précédent de l'offre mondiale de pétrole pour soutenir les cours, indiquent samedi des sources proches de la réunion. L'Opep et ses partenaires cherchent à conclure un accord sur une baisse de production équivalant à 10% de la demande globale, précise-t-on de source proche de l'Organisation. Une réunion des pays membres de l'OPEP et d'autres grands producteurs, dont la Russie, était prévue lundi à ce sujet, mais Moscou et Ryad se rejettent la responsabilité de la chute des cours du brut. Vladimir Poutine a accusé vendredi l'Arabie saoudite d'avoir déclenché la guerre des prix, ce qui a entraîné une vive réponse de Ryad samedi. "Le ministre russe de l'Energie a été le premier à déclarer dans la presse que tous les membres (de l'Opep+) n'auraient

plus à respecter leurs engagements (de baisse de la production) à partir du 1er avril, ce qui a incité ces pays à augmenter leur production", a déclaré le ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdoulaziz bin Salman, dans un communiqué diffusé par l'agence SPA. L'incertitude entourant l'attitude des Etats-Unis complique aussi la recherche d'un accord, les membres de l'Opep+ souhaitant que Washington contribue à la baisse de la production avec son pétrole de schiste. Les deux contrats de référence sur le brut ont cependant connu jeudi leur plus forte hausse journalière jamais enregistrée après les déclarations du président américain, le Brent de la mer du Nord, le Brent prenant jusqu'à près de 50% en séance. Et la hausse s'est poursuivie vendredi : le Brent se traitait en fin de journée à plus de 34,70 dollars, en hausse de 16%, et le WTI prenait près de 15% à 29 dollars.

En marge de la réception de la première commande des moyens de protection contre le Coronavirus Djerad : « L'Algérie se dotera de tous les moyens nécessaires »

En supervisant, hier au niveau de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, la réception de la première commande des moyens de protection contre la pandémie du Coronavirus en provenance de Chine à bord de deux cargos de l'ANP, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé que l'Algérie continuera, les semaines à venir, à réceptionner des équipements médicaux pour faire face au nouveau Coronavirus (COVID-19). M. Djerad a précisé que les deux cargos de l'ANP avaient acheminé 8,5 millions de masques chirurgicaux de type trois plis et de masques filtres de type FFP2 dédiés aux médecins, soulignant que le coût de ces équipements s'élevait à 4.950.000 dollars. Soulignant que cette commande "n'est que le début", le Premier ministre a fait état de la réception dans les prochains jours de 100 millions de masques, un million de combinaisons pour le corps médical, 20.000 kits de dépistage et 20.000 kits de transport d'échantillons. Des médicaments et autres moyens devant permettre aux hôpitaux de prendre en charge les malades suivront ultérieurement, a ajouté le Premier ministre, affirmant que l'Algérie viendra "tôt ou tard" à bout de cette pandémie. Le Premier ministre a tenu à cette occasion à louer les efforts de l'ANP pour avoir mobilisé, en 48 heures, deux appareils qui ont fait un aller-retour en Chine et acheminer cette commande. Il a rendu également hommage aux corps médical et paramédical et à l'ensemble des agents hospitaliers, qui "travaillent inlassablement pour la prise en charge des malades atteints du Covid-19". Par ailleurs, M. Djerad a salué des différentes franges de la société algérienne pour l'aide qu'elles apportent à travers leur élan de solidarité, outre les administrations locales et toutes les entreprises économiques, tant publiques que privées, relevant que tout un chacun est mobilisé la sortie du pays de cette crise. Le Président Tebboune a assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise. Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à prendre des mesures face à la pro-



pagation de cette pandémie et ce, avant même les pays européens", il a cité à ce propos "la fermeture des écoles, des lycées, des universités voire même les stades" en tant que mesure préventive. Le Président Tebboune a affirmé que les médecins algériens étaient parmi "les meilleurs dans le monde" et que le pays disposait de "tous les moyens" pour faire face à cette pandémie. A ce propos, le Président de la République a annoncé la prolongation de la fermeture des écoles, des Universités et des centres de formation professionnelle et ce, dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. S'agissant des décisions prises, M. Tebboune a déclaré que "dès l'enregistrement du premier cas de coronavirus, introduit par un ressortissant étranger, nous avons été les premiers à effectuer des contrôles aux niveaux des aéroports et des ports et à rapatrier nos ressortissants, notamment de Wuhan (Chine), et à les placer en quarantaine". A ceux qui prétendent que l'Algérie a tardé à prendre des mesures préventives contre l'épidémie, le président de la République a estimé que ces allégations procèdent d'une "virulente attaque" contre l'Algérie, évoquant "des parties qui ne digèrent toujours pas la stabilité dont jouit

notre pays". L'Algérie, a-t-il déclaré, "n'a rien à cacher" concernant cette épidémie, ajoutant que "la situation est sous contrôle, car nous disposons des moyens permettant de faire face à la pandémie, même en phase 5, d'autant que les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) n'ont pas encore été utilisées". Concernant les moyens matériels et le manque d'équipements de protection, M. Tebboune a expliqué que "le facteur surprise et l'urgence déclarée par l'Etat ont entraîné, dans certains cas, des perturbations dans la distribution en dépit de la disponibilité des moyens globalement", précisant que face à cette situation, des stocks ont été puisés dans certaines wilayas pour être orientés vers d'autres. Le Président Tebboune a souligné, dans ce sens, que le Covid-19 a été une opportunité pour relancer l'industrie nationale dans nombre de créneaux, notamment les gels hydro alcooliques et les masques, précisant que "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités outre une hausse notable de la production des produits désinfectants. Et d'ajouter qu'à ces capacités nationales disponibles s'ajoutera la commande passée à la Chine pour l'acquisition de 100

millions de masques chirurgicaux et 30.000 kits de dépistage, faisant savoir que la réception est prévue "dans trois à quatre jours". S'agissant des capacités financières, le Président de la République a rappelé "l'affectation, dans un premier temps, de 370 mds de centimes pour l'acquisition de moyens de prévention et la réalisation de travaux d'aménagement et autres, puis de 100 millions USD, évoquant également une proposition d'aide de 130 millions USD de la part la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Réitérant que le problème n'est pas d'ordre financier (...), il a déclaré "je pourrai prendre ici la décision de mobiliser un (1) mds USD pour la lutte contre le Covid-19", faisant remarquer que les réserves de change de l'Algérie s'élevaient à 60 mds Usd. Et d'ajouter "que celui qui veut nous aider spontanément soit le bienvenu et ceci sera pour nous un geste d'amitié, mais nous ne demanderons pas l'aumône (...) nous avons suffisamment de moyens". Par ailleurs, le Président de la République s'est félicité de la relation d'amitié existante entre l'Algérie et la Chine, et de leurs accords de coopération stratégiques dans plusieurs domaines. "La Chine est un pays ami très proche et cette amitié ne plait

pas à certains", a révélé le Président Tebboune, ajoutant que cette forte amitié remonte à la période de la Guerre de libération et s'est raffermie après l'indépendance. "C'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19", a expliqué M. Tebboune. Pour le président Tebboune, l'élan de solidarité de la Chine envers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médecins permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie. Concernant ce qui a été colporté au sujet de l'envoi de l'équipe médicale chinoise à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja, le président de la République a affirmé que l'institution militaire comptait des milliers d'experts médicaux et paramédicaux, et qu'elle ne nécessitait aucune aide médicale extérieure, soutenant que les médecins spécialistes et les infirmiers de l'institution militaire vont apporter leur soutien aux hôpitaux civils pour faire face à cette pandémie. S'agissant de la Chloroquine, médicament produit localement, M. Tebboune a indiqué que le protocole thérapeutique à base de Chloroquine contre le nouveau coronavirus (Covid-19) avait montré son efficacité sur certains patients, rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à utiliser ce médicament. Estimant que le débat sur l'efficacité de ce médicament est un débat scientifique et non politique, le président de la République a évoqué, en citant le ministre de la Santé, des indicateurs positifs, ajoutant toutefois que le résultat final sera visible au bout de dix jours, soit à la fin du protocole. L'Algérie dispose, selon M. Tebboune, d'un stock permettant le traitement de 200.000 Algériens. Par ailleurs, le Président de la République a mis en avant l'impératif de faire preuve de discipline face au Coronavirus (Covid-19). Il a déploré en effet le manque de la discipline "dans l'application des conseils des médecins et le respect du confinement sanitaire", exhortant, dans ce sens, les citoyens à "éviter les rassemblements et à craindre pour leurs familles et pour eux-mêmes".

M. Hamdi

Lutte contre le Covid-19 : Généralisation du confinement partiel et couvre-feu à 15h dans 9 wilayas

La mesure de confinement partiel sera étendue à l'ensemble des wilayas du pays à l'exclusion de la wilaya de Blida (confinement total), alors que le volume horaire du confinement partiel sera rallongé de 15h00 à 7h00 pour autres neuf wilayas depuis hier "En application des directives de Monsieur le Président de la République, et conformément aux décrets exécutifs n 20-69, 20-70 et 20-72 ainsi qu'aux dispositifs organisationnels initiés pour leur mise en œuvre dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus " COVID-

19" sur le territoire national, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a pris, samedi 4 avril 2020, un décret exécutif contenant les dispositions suivantes. Il s'agit précise la même source de "l'extension de la mesure de confinement partiel à l'ensemble des wilayas du pays, à l'exclusion de la wilaya de Blida qui demeure soumise à une mesure de confinement total", précisant que "le confinement partiel concerne la tranche horaire comprise entre 19h00 et 07h00 du matin et ce, pour l'ensemble des nouvelles wilayas visées, soit trente-huit (38)". Il s'agit aussi de "l'adaptation de la tranche

horaire du confinement partiel en fonction des risques de propagation du virus au vu de l'épidémiologie constatée par l'autorité sanitaire. A ce titre, le volume horaire a été rallongé pour être désormais compris entre 15h00 de l'après-midi et 07h00 du matin pour les neuf (9) wilayas suivantes : Alger, Oran, Bejaia, Sétif, Tizi-Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa". La même source précise que "les nouvelles mesures de confinement partiel prendront effet à compter du dimanche 5 avril 2020 et demeureront en vigueur jusqu'au dimanche 19 avril 2020".



Boumerdes : Fin de confinement pour 352 personnes à Zemmouri



Les 352 personnes en confinement durant 14 jours au niveau d'un complexe touristique privé de la commune de Zemmouri (à l'est de Boumerdes), au titre des mesures de prévention de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), ont quitté vendredi et samedi les lieux, a-t-on appris auprès de la wilaya. "Ces 352 ressortissants algériens, en provenance d'Istanbul (Turquie), le 21 mars dernier, ont quitté le complexe à la fin de la durée de leur confinement (14 jours)", ont indiqué les services du cabinet du wali, assurant qu'"aucun parmi eux n'a été testé positif au Covid-19". De nombreuses personnes parmi ces ressortissants ont été acheminées chez eux, via des bus de transport public, assurés par la direction des transports de la wilaya, au moment où d'autres ont été accueillis, à leur sortie, par des membres de leurs familles qui se sont chargés de leur transport. Immédiatement après l'évacuation des lieux, une opération de nettoyage et de désinfection du complexe touristique a été lancée. Le même complexe doit accueillir, à partir de samedi soir, d'autres ressortissants algériens (240), également rapatriés de Turquie, pour être soumis à un confinement de 14 jours, au titre des mêmes mesures de prévention du coronavirus, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat, Ouerdi Abidi. "Nous avons mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la bonne en prise en charge de ces ressortissants algériens, en mettant notamment à disposition des médecins et des paramédicaux pour assurer leur suivi médical, tout au long de la période de confinement", a déclaré la directrice de la santé, Laliame Fatiha.

CRA de Tizi-Ouzou : Distribution de plus de 14.000 bavettes au profit de 5 wilayas

Plus de 14.000 bavettes réalisées par les bénévoles du Croissant rouge algérien (CRA) de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour prévenir la propagation du Coronavirus, ont été déjà distribuées sur cinq wilayas dont Tizi-Ouzou, a-t-on appris samedi auprès de son président, Rachid Boutalbi. M. Boutalbi a indiqué que sur ce premier quota un total de 11.250 masques a été distribué au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, où la priorité a été donnée au secteur de la santé. Le reste a été remis aux wilayas de Bouira (1000 unités), Alger (800), Boumerdes (500) et Tébessa (500), a-t-il précisé en observant qu'en plus du secteur de la santé d'autres secteurs dont les banques, les agences postales, les collectivités locales ont été bénéficiaires de ces bavettes. Le Comité local de la commune de Makouda a mobilisé à lui seul et jusqu'à présent pas moins de 25 couturières qui ont reçu du tissu et autres matières premières nécessaires, offert par des bienfaiteurs au CRA. Ces dernières qui travaillent chez elles, afin d'éviter tout regroupement produisent une moyenne de 3.000 bavettes qui sont récupérées en fin de journée par les bénévoles du Croissant rouge, a-t-on ajouté de même source. D'autres comités locaux du CRA ont aussi lancé des initiatives similaires il s'agit notamment de ceux de Bouzguene, Souamaa, Assi Youcef, Mekla et Iflissen a indiqué M. Boutalbi. Il a précisé qu'en plus des masques, d'autres équipements jetables dont ont besoin les employés du secteur de la santé pour se protéger contre le Covid-19, notamment des blouses et combinaisons jetables sont aussi produits par les bénévoles.

Kahina Tasseda

Blida : Les commerçants de produits alimentaires et les pharmacies interdits de fermer tôt

Les services de la wilaya de Blida, soumise, depuis le 24 mars dernier, à un confinement total, en raison de l'enregistrement du plus grand nombre de cas de nouveau coronavirus (Covid-19), ont émis une nouvelle instruction interdisant aux commerces de produits alimentaires et pharmaceutiques de fermer tôt. Au titre des mesures complémentaires décidées pour contenir la propagation du Covid-19, les "commerçants de produits alimentaires, fruits et légumes, pain, viandes et lait et dérivés, de même que les pharmaciens, sont tenus de rester ouverts jusqu'au soir, afin de permettre aux citoyens d'acquiescer leurs besoins". Les services du commerce et de sécurité concernés sont chargés d'effectuer des patrouilles, à travers l'ensemble des communes, pour constater le suivi de cette instruction, dont les contrevenants risquent le retrait du registre de commerce. À noter que la direction du commerce de Blida a émis, la semaine écoulée, une décision stipulant la nécessité de la réouverture de la totalité des commerces de vente de produits alimentaires, des fruits et légumes et des grandes surfaces commerciales, qui ont été contraints de fermer à cause du confinement total imposé à la wilaya.

Arab M

Tipasa : Saisie des véhicules non respectueux du confinement partiel à partir de samedi



Les propriétaires des véhicules non respectueux du confinement partiel imposé à la wilaya de Tipasa, risquaient la saisie de leurs véhicules a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la même source, "la commission de wilaya en charge du suivi de l'épidémie du nouveau coronavirus a donné des instructions fermes aux services de la sûreté et de la gendarmerie nationale, en vue de procéder à la saisie des véhicules contrevenant aux périodes de confinement partiel, pour une durée de 15 jours, en plus du versement d'une amende, et ce en application des orientations du Gouvernement visant la préservation de la santé publique du risque de propagation de ce virus". Les services de la wilaya de Tipasa ont lancé, à ce titre, un appel aux citoyens en vue du "respect strict des mesures de confinement prescrites par les autorités, en restant notamment chez eux, en guise de prévention contre la propagation de cette pandémie mondiale". La wilaya, qui boucle une semaine de confinement partiel, décidé par le Gouvernement le 28 mars dernier, a enregistré "une adhésion considérable des citoyens à cette décision de confinement", ont estimé les services de la wilaya. Toutefois, cette décision de saisie ne concerne pas, selon les mêmes services, les véhicules des personnels des collectivités locales et des administrations pu-

bliques détenteurs d'autorisations de circuler pour l'accomplissement de leurs missions, d'ordre humanitaire ou autre. Toujours en application des instructions du Gouvernement, les services de la wilaya de Tipasa ont décidé d'autoriser la continuité de certaines activités commerciales et de services nécessités pour la couverture des besoins des citoyens et la continuité de l'activité économique nationale. Sont donc exemptés de fermeture, selon la même décision, tous les commerces d'entretien et de réparation des véhicules (tous types), machines et équipements agricoles, de contrôle technique (des véhicules), et autres commerces de vente des pneus et de pièces détachées. À cela s'ajoutent, les commerces de vente des fournitures des exploitations agricoles et des activités de pêche et d'aquaculture, de même que les activités de vente de poissons, de produits agricoles et phytosanitaires, et des aliments de bétail, outre l'autorisation d'ouverture des cliniques vétérinaires privées, et la vente (de détail) des ordinateurs et équipements de télécommunication. Les commerces de réparation et d'entretien des ordinateurs et équipement électroniques, de même que ceux de vente d'équipement médicaux pour les maladies des os et articulations, les opticiens et les pressings sont, également, exemptés de fermeture.

Une "opportunité pour une réflexion collective des liens" en société

La mesure de confinement dictée par le souci de prévention de la propagation du coronavirus Covid-19 peut être "une opportunité pour une réflexion collective des liens" en société, a considéré samedi, Nassima Haddad, psychologue-chercheur et enseignante à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO). "C'est une situation sociale particulière qui remet à l'ordre du jour la problématique du lien entre les individus au sein de la société. Elle met l'individu face à lui-même en faisant jaillir la problématique de ses liens avec son entourage, sa famille et la société dans son ensemble", a souligné l'universitaire. Des liens, a-t-elle préconisé, qu'il faudrait "réfléchir collectivement en se disant chacun je dois être solidaire avec les autres de manière à trouver des solutions protégées et protectrices pour tous", considérant que cette pandémie qui impose "une réorganisation de la vie sociale peut constituer une opportunité pour une réflexion collective de ces liens". "L'individu doublement confiné, chez lui et en lui-même, durant cette période doit la mettre à profit pour reconsidérer et réinvestir le lien avec l'autre, qu'ils soient

membres de sa famille ou de son entourage extérieur", a-t-elle expliqué considérant qu'il s'agit d'"un test des capacités intrinsèques de chacun pour mesurer sa souplesse à s'adapter aux situations nouvelles et/ou porteuses de risques". Par ailleurs, a estimé Mme Haddad, cette situation de confinement met en scène 02 types de solidarités. L'une, "positive", et consiste à "reconstruire les liens au sein de la famille et de la société", l'autre, "négative", et s'exprime à travers, notamment, "la reproduction des informations négatives qui nourrissent et renforcent la peur". La reproduction des informations négatives, notamment, celles relatives aux décès et aux différentes contraintes rencontrées face à cette pandémie, traduit une forme de "solidarité" démoralisante qui est "l'expression d'une peur qu'on n'arrive pas à dompter et à dépasser et, partant, qu'on nourrit", conseillant, à ce titre, d'"éviter de répercuter ce genre d'informations" et de recourir à "des activités interactives et toutes sortes de travaux qui peuvent alléger cette situation de confinement".

K.T

Le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et des ENR : Les modalités du suivi et d'évaluation fixées (JO)

Les modalités du suivi et de l'évaluation du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de la cogénération ont été fixées par un arrêté interministériel publié au journal officiel N° 19. En matière d'énergie renouvelable et de la cogénération, les dotations prévues en dépenses sont destinées aux financements, des surcoûts induits par la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et/ou de cogénération, le ministre de l'énergie fixe par décision les priorités de mise en œuvre des actions et projets inscrits dans le cadre du programme des énergies renouvelables et/ou de la cogénération, les conditions et les critères d'octroi des avantages du Fonds concernant la catégorie des actions et projets inscrits dans le cadre du programme des énergies renouvelables et/ou de la cogénération. Il fixe aussi les types d'avantages ainsi que leur niveau d'intervention en pourcentage et en plafond, après avis du ministère des finances. D'autre part, des appels à manifestation d'intérêt auprès des opérateurs, sont lancés par le ministère chargé de l'énergie, pour recueillir des propositions d'actions et de projets. Ces appels doivent préciser les types, les coûts de référence et les capacités des actions et des projets et/ou les consistances d'études ainsi que les niveaux maximaux de contribution correspondants, du Fonds. L'éligibilité aux aides du Fonds des actions et projets proposés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère de l'énergie, est déterminée en fonction de la contribution de ces derniers à la promotion des énergies renouvelables et/ou de la cogénération, de leur durée de mise en œuvre, de leur localisation et du montant de l'aide sollicitée. Les dossiers sont déposés auprès des services du ministère chargé de l'énergie et com-

portent plusieurs éléments dont, un estimatif détaillé du coût de l'action ou le projet ainsi que la nature et le montant de l'aide sollicitée. Les propositions d'actions ou de projets font l'objet d'une évaluation sur la base des critères d'éligibilité préfixés, qui aboutit à l'établissement d'une liste des actions et projets éligibles aux aides du Fonds prévues en dépenses. La liste retenue est approuvée par le ministre chargé de l'énergie, après avis du ministère des finances. Les bénéficiaires des actions et projets retenus sont notifiés à l'effet de procéder à la signature de convention d'aide financière entre le ministère de l'énergie et le bénéficiaire, pour la mise en œuvre du financement par le Fonds de leurs actions et/ou projets. Ces conventions précisent, notamment, les modalités de mise en œuvre et d'exécution des actions et/ou projets bénéficiant des avantages. Le suivi et le contrôle des modalités d'utilisation des aides accordées sont assurés par les services du ministère chargé de l'énergie qui peuvent demander aux bénéficiaires des aides, tous les documents et les pièces de comptabilité nécessaires. "Les avantages accordés ne doivent être utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés", selon l'arrêté. En matière de maîtrise de l'énergie, il est indiqué que sur proposition de l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le ministre de l'Energie fixe, par décision les priorités de mise en œuvre des actions et projets bénéficiant des avantages du Fonds, les

conditions et les critères d'octroi des avantages du Fonds, les types d'avantages ainsi que leur niveau d'intervention en pourcentage et en plafond après avis du ministère des finances.

Les actions du Fonds fixées dans un programme établi par le ministère de l'Energie

Les actions du Fonds fixées dans un programme établi par le ministère de l'Energie

Le suivi et le contrôle des modalités d'utilisation des avantages accordés sont assurés par les services du ministère de l'énergie. A ce titre, il peut être demandé aux bénéficiaires des avantages du Fonds, tous les documents et les pièces comptables nécessaires, est-il noté. Les modalités de mise en œuvre et d'exécution des actions et projets bénéficiant des avantages du Fonds relatifs aux dépenses, ainsi que les responsabilités des bénéficiaires, sont définies dans le cadre d'une convention conclue entre le bénéficiaire des avantages du Fonds et le ministère chargé de l'énergie ou l'organisme habilité à agir pour son compte ou mandaté par le ministre chargé de l'énergie. Pour ce qui est du versement des aides financières au profit des bénéficiaires, il s'effectue sur présentation de décisions d'attribution signées par l'ordonnateur du Fonds. Les actions de coordination des projets cités sont mises à la charge de l'APRUE et font l'objet d'une convention entre le ministère chargé de l'énergie et l'APRUE, déterminant notamment les charges et les obligations de chacun des signataires, lit-on dans le document. "Les avantages accordés sont sou-



mis au contrôle de l'Etat, conformément aux procédures législatives et réglementaires en vigueur et ne peuvent être utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été accordés", précise l'arrêté. Les actions et projets à financer par le Fonds, sont fixés dans un programme d'action établi par le ministère de l'Energie, dans lequel sont précisés les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation. Dans le cadre du suivi de ce Fonds, il est transmis au ministère des Finances, une situation trimestrielle des engagements et des paiements sur les crédits alloués, par exercice, selon la nomenclature du Fonds et déclinée, également, selon la nomenclature détaillée, conformément aux décisions du ministre de l'Energie, en précisant la nature de l'action et le nombre des bénéficiaires, le montant engagé par catégorie d'action, le montant décaissé par catégorie d'action et le solde dégagé de l'action. Un état annuel des recettes réalisées, prévues au titre de ce Fonds.

Le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et des ENR : Les modalités du suivi et d'évaluation fixées (JO)

Les modalités du suivi et de l'évaluation du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de la cogénération ont été fixées par un arrêté interministériel publié au journal officiel N° 19. En matière d'énergie renouvelable et de la cogénération, les dotations prévues en dépenses sont destinées aux financements, des surcoûts induits par la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et/ou de cogénération, le ministre de l'énergie fixe par décision les priorités de mise en œuvre des actions et projets inscrits dans le cadre du programme des énergies renouvelables et/ou de la cogénération, les conditions et les critères d'octroi des avantages du Fonds concernant la catégorie des actions et projets inscrits dans le cadre du programme des énergies renouvelables et/ou de la cogénération. Il fixe aussi les types d'avantages ainsi que leur niveau d'intervention en pourcentage et en plafond, après avis du ministère des finances. D'autre part, des appels à manifestation d'intérêt auprès des opérateurs, sont lancés par le ministère chargé de l'énergie, pour recueillir des propositions d'actions et de projets. Ces appels doivent préciser les types, les coûts de référence et les capacités des actions et des projets et/ou les consistances d'études ainsi que les niveaux maximaux de contribution correspondants, du Fonds. L'éligibilité aux aides du Fonds des actions et projets proposés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère de l'énergie, est déterminée en fonction de la contribution de ces derniers à la promotion des énergies renouvela-

bles et/ou de la cogénération, de leur durée de mise en œuvre, de leur localisation et du montant de l'aide sollicitée. Les dossiers sont déposés auprès des services du ministère chargé de l'énergie et comportent plusieurs éléments dont, un estimatif détaillé du coût de l'action ou le projet ainsi que la nature et le montant de l'aide sollicitée. Les propositions d'actions ou de projets font l'objet d'une évaluation sur la base des critères d'éligibilité préfixés, qui aboutit à l'établissement d'une liste des actions et projets éligibles aux aides du Fonds prévues en dépenses. La liste retenue est approuvée par le ministre chargé de l'énergie, après avis du ministère des finances. Les bénéficiaires des actions et projets retenus sont notifiés à l'effet de procéder à la signature de convention d'aide financière entre le ministère de l'énergie et le bénéficiaire, pour la mise en œuvre du financement par le Fonds de leurs actions et/ou projets. Ces conventions précisent, notamment, les modalités de mise en œuvre et d'exécution des actions et/ou projets bénéficiant des avantages. Le suivi et le contrôle des modalités d'utilisation des aides accordées sont assurés par les services du ministère chargé de l'énergie qui peuvent demander aux bénéficiaires des aides, tous les documents et les pièces de comptabilité nécessaires. "Les avantages accordés ne doivent être utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés", selon

l'arrêté. En matière de maîtrise de l'énergie, il est indiqué que sur proposition de l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le ministre de l'Energie fixe, par décision les priorités de mise en œuvre des actions et projets bénéficiant des avantages du Fonds, les conditions et les critères d'octroi des avantages du Fonds, les types d'avantages ainsi que leur niveau d'intervention en pourcentage et en plafond après avis du ministère des finances.

Les actions du Fonds fixées dans un programme établi par le ministère de l'Energie

Les actions du Fonds fixées dans un programme établi par le ministère de l'Energie

Le suivi et le contrôle des modalités d'utilisation des avantages accordés sont assurés par les services du ministère de l'énergie. A ce titre, il peut être demandé aux bénéficiaires des avantages du Fonds, tous les documents et les pièces comptables nécessaires, est-il noté. Les modalités de mise en œuvre et d'exécution des actions et projets bénéficiant des avantages du Fonds relatifs aux dépenses, ainsi que les responsabilités des bénéficiaires, sont définies dans le cadre d'une convention conclue entre le bénéficiaire des avantages du Fonds et le ministère chargé de l'énergie ou l'organisme habilité à agir pour son compte ou mandaté par le ministre chargé de l'énergie. Pour ce qui est du versement des aides financières au profit des bé-

néficiaires, il s'effectue sur présentation de décisions d'attribution signées par l'ordonnateur du Fonds. Les actions de coordination des projets cités sont mises à la charge de l'APRUE et font l'objet d'une convention entre le ministère chargé de l'énergie et l'APRUE, déterminant notamment les charges et les obligations de chacun des signataires, lit-on dans le document. "Les avantages accordés sont soumis au contrôle de l'Etat, conformément aux procédures législatives et réglementaires en vigueur et ne peuvent être utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été accordés", précise l'arrêté. Les actions et projets à financer par le Fonds, sont fixés dans un programme d'action établi par le ministère de l'Energie, dans lequel sont précisés les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation. Dans le cadre du suivi de ce Fonds, il est transmis au ministère des Finances, une situation trimestrielle des engagements et des paiements sur les crédits alloués, par exercice, selon la nomenclature du Fonds et déclinée, également, selon la nomenclature détaillée, conformément aux décisions du ministre de l'Energie, en précisant la nature de l'action et le nombre des bénéficiaires, le montant engagé par catégorie d'action, le montant décaissé par catégorie d'action et le solde dégagé de l'action. Un état annuel des recettes réalisées, prévues au titre de ce Fonds.

Économie

Laichoubi appelle à la reconstitution du tissu économique national basée sur des compétences sûres

L'économie algérienne est centrée essentiellement sur les services ce qui ne contribue pas à un développement économique, a souligné, hier à Alger l'ancien ministre et diplomate algérien, Mohamed Laichoubi qui a appelé à une reconstitution du tissu économique se basant sur un potentiel humain compétent. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Laichoubi qui est également conférencier international a relevé qu'"actuellement le tissu économique algérien se base à 80% sur les services, le commerce et seulement à moins de 9% sur l'industrie ajoutant que ceci ne contribue en aucun cas à un développement économique dans le pays. Il a appelé, dans le même cadre à donner la chance aux jeunes porteurs de projets prometteurs ainsi qu'à toutes les personnes

qui ont la capacité de contribuer à la "reconstitution d'un nouveau tissu économique "pour un développement durable."Un plan de valorisation du territoire, la modernisation de l'artisanat, de l'agro-alimentaire et du secteur des textiles, demeurent nécessaires pour réaliser un bond économique important dans le pays", a estimé M.Laichoubi. Il a toutefois relevé que l'Algérie possédait des atouts majeurs pour faire face à la crise économique qui sévit dans le monde actuellement et qui a été précipitée par la pandémie du coronavirus. "Le plus important atout de l'Algérie c'est qu'elle ne souffre pas du problème d'endettement alors que la crise économique qui frappe les pays actuellement concerne des problèmes majeurs d'endettements ", a affirmé l'expert international. Il a cité à titre

d'exemple, les Etats-Unis d'Amérique qui souffrent de problèmes graves d'endettement dont 29% envers la Chine et 19 % envers le Japon.

Emergence d'un nouvel ordre mondial suite au covid-19

Après avoir assuré que les prix du pétrole vont rebondir indéniablement, M Laichoubi a considéré que " la Chine va être un élément moteur de l'économie mondiale après cette crise sanitaire mondiale et que l'économie américaine va connaître un ralentissement important". " Certaines économies européennes dont française, italienne ou espagnole connaîtront une décadence certaine", a-t-il estimé. S'agissant de la pandémie du coronavirus, il a souligné que ce virus a mis à nu tous les systèmes sani-



taires mondiaux qui ont prouvé leur défaillance et doivent impérativement être revus en leur intégralité. La responsabilité de tout cela revient aux acteurs politiques des pays qui devront désormais investir en premier lieu dans le domaine hospitalier".

Moussa O / R.A

Coronavirus: La Cnep-Banque prend de nouvelles mesures



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a annoncé dans un communiqué, de nouvelles mesures visant à lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid-19 au niveau de ses structures. "Soucieuse de maintenir une qualité de prestation acceptable pour ses clients durant cette période difficile que nous traversons et qui impose à tous des contraintes, la Cnep-Banque a pris une série de nouvelles mesures à même d'assurer la continuité du service public bancaire à travers l'ensemble de ses agences sans mettre en péril la santé de ses clients et de son personnel". Dans ce cadre, la CNEP-Banque a décidé de fixer des nouveaux plafonds des retraits et des paiements par carte, ainsi que les périodicités de ces opérations. Ainsi, le montant maximum pour le retrait par les Distributeurs automatiques de billets (DAB) en utilisant la carte Epargne (CE) a été porté à 20.000 dinars par semaine. Le plafond pour les cartes interbancaires "CIB Classique", sont fixés à 50.000 dinars par semaine pour le retrait par DAB, et de 100.000 dinars par semaine pour le paiement. Quant à la carte "CIB Gold", les plafonds dont de 80.000 dinars par semaine pour le retrait par DAB et de 150.000 dinars par semaine pour le paiement. La CNEP-Banque rassure, dans ce sens, quant à la disponibilité des liquidités, tout en soulignant que les distributeurs et guichets automatiques DAB/GAB sont alimentés d'une manière régulière, de même qu'un personnel veille à leur bon fonctionnement. La banque rappelle également que "dès le début de cette crise sanitaire, et dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, des mesures destinées à la protection des clients et du personnel de contact au niveau des agences ont été prises". "Tout en les rassurant de la disponibilité des opérations de retraits et versements, la Cnep-Banque réitère son appel à ses clients et les invite à privilégier l'utilisation des cartes de retraits interbancaires au niveau des DAB ainsi que le paiement par terminal de paiement électronique (TPE)", est-il indiqué dans le communiqué. "La banque ne ménagera aucun effort et prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité de ses services durant cette période difficile que traverse notre pays".

Hydrocarbures : Mise en gaz du Gazoduc GR7



La compagnie nationale des hydrocarbures SONATRACH a procédé jeudi, avec succès, à la mise en gaz du gazoduc GR7, entre El Menéa (Adrar) et Hassi R'mel (Laghouat), a indiqué samedi un communiqué de la compagnie. "Sonatrach a procédé le 02 avril 2020, avec succès, à la mise en gaz du Gazoduc GR7/48, qui est une expansion du STC GR5, d'une longueur de 344 km, reliant le poste de Coupure N 4 (PC4) situé à El Menéa dans la wilaya d'Adrar au Poste de Coupure N 7 de Hassi R'mel dans la wilaya de Laghouat", précise

la compagnie. Les travaux de réalisation se sont déroulés dans de "très bonnes conditions", selon la même source qui souligne que le projet a été réalisé pour recevoir les collectes issues des nouveaux champs Sud-Ouest (Hassi Mouina Sud & Nord et Hassi Ba Hamou) et les transporter au Centre National de Dispatching Gaz de Hassi R'mel (CNDG). La réalisation du Gazoduc GR7 est le fruit d'un consortium 100% Algérien, rappelle la Sonatrach en précisant que la construction de l'ouvrage a été confiée totalement aux Entreprises

Algériennes, en l'occurrence COSIDER Canalisations et ENAC, les tubes destinés à la construction ont été fabriqués par ALFAPIPE alors que le contrôle ainsi que le suivi du processus de fabrication ont été assurés par GTP. Cette canalisation, d'une capacité design de 4 milliards Sm³/an, permettra d'élever la capacité en Gaz Naturel de SONATRACH sur le Système de Transport par Canalisation du Gazoduc Reggane -Hassi R'mel (GR5) à environ 13 milliards Sm³/an, précise la même source.

Commerce : Les commerçants tenus de déclarer leurs entrepôts

Le ministère du Commerce a appelé, dans un communiqué, les commerçants à déclarer tous leurs entrepôts et leurs stocks dans le cadre de la lutte contre les commerçants illicites et le monopole. "Au terme de la réunion tenue le 30 mars 2020 avec les représentants des grossistes des produits alimentaires et dans

le cadre de la lutte contre les commerçants illégaux et le monopole, il a été convenu de l'obligation de déclarer tous les entrepôts et leurs stocks». Cette déclaration doit être adressée, à la direction du Commerce du territoire de compétence afin de permettre aux services de contrôle et de sécurité de faire la part entre commerçants intè-

gres et spéculateurs. Par ailleurs, les directeurs de wilayas ont été instruits d'engager, en coordination avec les services du centre national du registre de commerce (CNRC) et sous la supervision des Walis, les procédures de radiation définitive de tout commerçant impliqué dans la spéculation et le monopole des produits.

Automobile : Reprise de l'activité de contrôle technique des véhicules (ENACTA)

L'activité de contrôle technique des véhicules, suspendue du 22 mars au 04 avril, a repris du service depuis hier annonce l'Etablissement national de contrôle technique automobile (ENACTA). "Il est porté à la connaissance des promoteurs des agences de contrôle technique automobile de la reprise de l'activité, et ce, à partir du 5 avril 2020", a annoncé l'ENACTA dans une nouvelle note adressée aux agences de contrôle technique automobile. "Il vous appartient d'assurer le contrôle technique aux propriétaires des véhicules qui se présenteraient auprès de vos agences, tout en respectant impérative-

ment les mesures d'hygiène et de distanciation sociale nécessaire", a souligné la note. À cet effet, les agences de contrôle technique sont tenues d'assurer les déplacements des contrôleurs vers le lieu de travail, ainsi que doter le personnel intervenant de masques, gants et solutions hydro-alcooliques, a précisé le document. Elles sont également appelées à désinfecter régulièrement les lieux de travail, ainsi que tout véhicule présenté au contrôle technique, tout en exigeant que les véhicules présentés au contrôle technique soient propres. À rappeler que la reprise de cette activité vient en application des instructions du Premier

ministre, Abdelaziz Djerad, relative à l'extension de l'autorisation d'exercice à certaines catégories d'activités indispensables aux citoyens, dont l'entretien, réparation et contrôle technique de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles, y compris les vulgarisateurs. La suspension du contrôle technique des véhicules s'est étalée du 22 mars au 04 avril, puis devait être prolongée du 05 au 19 avril 2020, selon les précédentes notes adressées par l'ENACTA aux promoteurs d'agences de contrôle technique automobile à travers le territoire national.



Alors que la maladie à coronavirus (COVID-19) continue de toucher de plus en plus de pays à un rythme toujours plus alarmant, les pratiques de « distanciation sociale » deviennent monnaie courante pour tenter d'enrayer la propagation du virus. Elles ont entraîné la fermeture des gymnases, des installations sportives et des stades, des piscines publiques, des studios de danse et des terrains de jeux dans de nombreux pays à travers le monde, ce qui signifie que beaucoup d'entre nous ne sont plus en mesure de participer activement à des activités sportives ou physiques individuelles ou en groupes, ni de regarder des événements sportifs en direct. Ces nouvelles mesures, pourtant nécessaires, posent désormais des défis importants à l'ensemble de la communauté sportive mondiale.

La Journée internationale du sport au service du développement et de la paix veut, cette année, nous encourager à rester physiquement actifs malgré les mesures de confinement. Il s'agit d'une occasion qui permet de nous rappeler que nous ne devons pas forcément rompre le contact avec nos entraîneurs, nos coéquipiers ou nos instructeurs, qui peuvent nous aider non seulement à rester en bonne forme physique, mais aussi à conserver des liens sociaux. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande, en règle générale, 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité physique soutenue par semaine, ou une combinaison des deux. Étant donné la situation actuelle, l'OMS a donné quelques conseils pour y parvenir même sans équipement et dans un espace limité. Il existe aussi une multitude d'outils en ligne, gratuits et accessibles, destinés à encourager les

personnes de tous les âges et de toutes les capacités physiques à rester actives et mobiles même à la maison !

« Le sport a le pouvoir de changer le monde, d'unir les gens de manière quasi-unique et de créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir » disait Nelson Mandela. Il s'agit non seulement d'un droit fondamental, mais aussi d'un outil puissant pour renforcer les liens sociaux et promouvoir la paix, ainsi que la solidarité et le respect. Le sport est aussi essentiel au développement durable car il nous permet de vivre une vie saine et de promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges, comme le souligne l'objectif de développement durable 3 « Bonne santé et bien-être », mis en avant par les Nations Unies durant le mois d'avril. Or, le sport peut nous aider à nous maintenir en bonne santé même en cette période de confinement. Grâce aux nouvelles technologies, à nos compétences individuelles uniques et à notre pouvoir collectif, nous pouvons nous mobiliser en ligne, faire appel à notre créativité pour nous aider et partager des conseils utiles pour améliorer notre santé et notre bien-être, grâce au sport et à l'activité physique même depuis nos foyers. Avant, pendant et après le 6 avril, Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, nous demandons à tous de faire des efforts pour rester actifs malgré les différentes restrictions en place et de faire preuve de solidarité pendant cette période. L'une des choses que nous apprenons le plus à travers le sport est le jeu en équipe. Nous avons maintenant l'occasion et le devoir de le mettre en pratique à l'échelle mondiale, en faisant chacun/e notre part pour rester en bonne

santé. Ensemble, nous pouvons mettre un terme à la propagation de la COVID-19.

Le sport a toujours joué un rôle important dans toutes les sociétés, que ce soit sous la forme de compétition sportive, d'activité physique ou de jeu. Mais on peut se demander : qu'est-ce que le sport a à voir avec l'Organisation des Nations Unies? En fait, le sport constitue un partenaire naturel pour le système des Nations Unies. Le droit d'accéder et de participer à des activités sportives et ludiques est reconnu depuis longtemps dans un certain nombre de conventions internationales. En 1978, l'UNESCO a décrit le sport et l'éducation physique comme un « droit fondamental pour tous ». Mais encore aujourd'hui, le droit de jouer et de faire du sport est souvent ignoré.

1-Outil économique et social puissant

Le sport est un puissant outil pour renforcer les liens sociaux et promouvoir des idéaux de paix, de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice. La pratique régulière d'une activité sportive ou physique a un effet bénéfique sur la vie sociale et la santé. Non seulement elle a une incidence directe sur les aptitudes physiques, mais elle aide aussi les enfants et les jeunes à faire des choix sains, à rester actifs et à lutter contre les maladies non transmissibles. Un certain nombre d'études réalisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont aussi souligné que l'exercice physique peut avoir un effet positif sur la santé mentale et les fonctions cognitives. Il améliore l'estime de soi et la confiance en soi et réduit la dépression et l'anxiété.

2-Le sport et la paix

Le sport peut aussi être utilisé comme un outil puissant pour prévenir les conflits et promouvoir une paix durable, car sa portée universelle lui permet de transcender les cultures. Dans sa contribution à la paix, il fournit souvent des environnements sûrs aux niveaux local et communautaire auxquels les participants prennent part en vue d'atteindre des objectifs communs et de promouvoir des intérêts communs, d'acquiescer les valeurs de respect, de tolérance et de fair-play et de développer des compétences sociales. En tant que dénominateur commun et passion partagée, il peut établir des ponts entre les communautés, indépendamment de leurs différences culturelles ou des divisions politiques. En période de conflit ou d'instabilité, les activités sportives peuvent donner un sentiment de normalité aux participants. La pratique d'un sport permet aussi aux participants de divers horizons de réaliser qu'ils ont plus de points communs que de différences et de dissiper les images négatives que chacun avait l'un de l'autre. Cet outil essentiel permet aux communautés d'instaurer des liens sociaux qui ont contribué à promouvoir le rapprochement, le respect, l'entente mutuelle et le dialogue.

3-Le sport et le développement durable

Le sport s'est révélé être un outil économique pour promouvoir les objectifs de paix et de développement. Depuis l'adoption des OMD en 2000, et ensuite avec l'adoption du Programme de développement dura-

ble à l'horizon 2030 en 2015, il a joué un rôle capital dans le progrès de chaque objectif et dans leur mise en œuvre, un fait qui a été reconnu dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Dans sa résolution 70/1, intitulée « Transformer le monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », son rôle en matière de progrès social est clairement reconnu : « Le sport est lui aussi un élément important du développement durable. Nous apprécions sa contribution croissante au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise ; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité ; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale.

4-Définitions

Le sport est un ensemble d'exercices physiques se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions. Le sport est un phénomène presque universel dans le temps et dans l'espace humain. La Grèce antique, la Rome antique, Byzance, l'Occident médiéval puis moderne, mais aussi l'Amérique précolombienne ou l'Asie, sont tous marqués par l'importance du sport. Certaines périodes sont surtout marquées par des interdits. Le terme de « sport » a pour racine le mot de vieux français desport qui signifie « divertissement, plaisir physique ou de l'esprit ». En traversant la Manche, desport se mue en « sport » et évacue de son champ la notion générale de loisirs pour se concentrer sur les seules activités physiques et mentales. La langue allemande admet aussi le terme « sport » et sa définition anglaise en 1831 ;

la France...
mière...
entre...
très...
des...
ainsi...
tère...
2000...
était...
CNC...
tion...
blém...
reste...
derne...
indis...
-La n...
quali...
rance...
coor...
pless...
-Une...
règle...
l'ense...
-Une...
tée v...
-Une...
d'une...
Ces...
avan...
disci...
leme...
loisir...
sport...
catio...
comp...
exist...
prati...
plais...
nouis...

Selon...
tion...
verse...
humai...
maxi...
sans...

6-Physiologie et santé

La pratique équilibrée d'un sport aide à se maintenir en bonne santé physique et mentale. En revanche, le surmenage sportif et l'absence totale d'exercice physique sont nocifs pour la santé. La pratique du sport régulier maintient notre organisme en bonne santé, réduit le stress et augmente la capacité de réflexion.

6-1-Entraînement, compétition, récupération

La pratique d'un sport se décompose en trois types d'activités : l'entraînement sportif, la compétition et la récupération. L'entraînement a pour objectif de former et d'entraîner le pratiquant pour que ses performances augmentent. Pour être bénéfique, l'entraînement doit être réparti sur une succession de séances régulières, progressives et complémentaires les unes aux autres. La compétition a pour objectif de mesurer les sportifs entre eux et de récompenser les meilleurs. Pour de nombreux sportifs, la compétition est le moment le plus fort et le plus agréable de la pratique du sport. Enfin, la pratique d'un sport comprend des phases de récupération et de détente. L'objectif de ces séances est de laisser au corps de l'athlète le temps et le repos nécessaire pour qu'il se remette en état de produire les meilleurs efforts.

6-2-Compétences des sportifs

Chaque discipline fait appel à des compétences sportives particulières. L'équilibre, la force, la motricité, la vitesse, l'endurance, la concentration, le réflexe, la dextérité sont les compétences les plus connues. Certaines disciplines font plutôt appel à une seule compétence alors que d'autres font appel à un éventail de plusieurs compétences. Hormis les compétences sportives, il existe des facteurs physiques déterminants de la performance sportive, ces facteurs sont la force, la vitesse, l'endurance, la souplesse et la coordination des unités motrices (intra et intermusculaire+proprioception). Le succès dans une discipline dépend de la capacité du sportif à exécuter un geste précis. Certaines disciplines consistent à exécuter le geste le plus précis possible en disposant de tout le temps nécessaire à la préparation du geste. Le tir à l'arc est un exemple de ce type de disciplines. D'autres disciplines laissent peu de temps de préparation et le sportif doit ici exécuter son geste de manière spontanée. Le karaté est exemple de ce type de disciplines.

6-3-Bienfaits physiologiques et psychologiques

La pratique d'un sport fait travailler le système cardio-respiratoire et différent muscle. Elle permet de brûler des calories et donc de prévenir de l'obésité (prévention de l'obésité). Elle incite à avoir une alimentation correcte (alimentation du sportif). Elle facilite l'évacuation de la tension nerveuse accumulée dans la journée (ex : stress chez l'humain). Elle permet la découverte du corps et de ses limites. Elle facilite l'acquisition du sens de l'équilibre, soit dans des situations prévues (exercices de gymnastique), soit dans des situations imprévues (jeux de ballon, sports de combat). Il permet aussi au pratiquant de construire une méthodologie du travail, réutilisable pour d'autres disciplines. Il est recommandé de pratiquer un sport d'intensité moyenne ou, plus simplement, d'exercer une activité physique pen-

dant un temps allant de 50 min à 1h30 si l'on veut avoir un effet sur le maintien ou l'abaissement de son poids, au moins trois fois/semaine. La marche est l'activité physique la plus pratiquée par un très grand nombre d'adultes et de personnes âgées. Une grande étude taïwanaise publiée en 2011 dans le journal médical The Lancet, a montré qu'une activité physique modérée de 15 minutes par jour ou 90 minutes par semaine pouvait diminuer la mortalité globale de 14 % contribuant ainsi à une augmentation de l'espérance de vie de 3 ans. Le sport donne lieu à la manifestation d'émotions intenses, souvent surmédialisées. Elles effacent un corps contraint, policé par les heures d'entraînement. Ces émotions se déclenchent lors des confrontations ou des résultats de l'action. Il est exigé du sportif qu'il évacue les émotions dites négatives, tandis qu'il doit vivre à l'excès, en communion avec le public, les émotions dites positives. Cependant cette vision binaire rend difficile la compréhension des émotions humaines. L'univers sportif dilate les enjeux et l'émotion devient si forte qu'elle sort du corps, par effraction en quelque sorte. Au sortir de l'exercice solitaire et fort, elle restaure le lien social, par elle le héros ou l'héroïne retrouve une place dans la société. La pratique intensive du sport induit une difficulté permanente à exprimer ses émotions, une alexithymie, et ces moments sont les seuls prévus pour se libérer et, les mots manquants, le corps surjoue les expressions. Mais bien vite, le star-système impose sa loi, et exige de revenir à des manifestations codifiées, alors qu'il serait plus bénéfique pour tout le monde d'aider la personne à déchiffrer ses émotions.

6-4-Risques physiques et prévention

La pratique du sport présente des risques. Le sportif peut se blesser en faisant un faux mouvement, en chutant (entorse, élongation musculaire, claquage, fracture osseuse, traumatisme crânien) ou en recevant un coup. Il peut être victime d'un accident cardiovasculaire (du type infarctus du myocarde). Certains sports présentent des risques réels d'accidents corporels graves, tels que le traumatisme crânien ou la noyade, et leur pratique n'est autorisée qu'avec un équipement adapté, tels que : gilet de sauvetage pour le canoë, casque pour la descente en VTT, harnachement complet pour le gardien de hockey sur glace. Certains sports dits « extrêmes » présentent même de tels risques d'accidents mortels que leur pratique en est interdite. L'activité sportive intensive est source de blessures graves qui peuvent contraindre le sportif à s'arrêter et qui peuvent laisser des séquelles. La pratique d'un sport doit être adaptée à l'âge du pratiquant et à son état de fatigue. Une personne peut être marquée à vie par une activité sportive trop intense dans son enfance. Un sportif peut être obligé d'arrêter la pratique de son sport à la suite de séances d'entraînement ou de compétitions trop dures et trop fréquentes. La gymnastique artistique est l'exemple d'une discipline où de jeunes sportifs sont soumis à des exercices dangereux pour leur santé. La meilleure prévention contre les accidents consiste à pratiquer un sport dans les règles de l'art qui lui sont applicables : apprentissage des gestes techniques, apprentissage des règles de bonne pratique et de sécurité, entraînement régulier,

échauffement préalable aux exercices violents, port des protections recommandées, alimentation adaptée avant, pendant et après l'effort, récupération entre les séances d'entraînement et entre les compétitions, respect des interdictions liées aux conditions météorologiques, pratique en groupe, etc. Des pratiques sportives de compensation sont largement recommandées dans le concept d'ergomotricité initié sur les lieux de travail pour lutter contre les accidents du travail. La visite médicale annuelle en début de saison permet d'obtenir l'avis d'un spécialiste sur la capacité d'un individu à pratiquer un sport. Le refus de poursuivre un effort qui semble trop difficile à supporter est un geste de sauvegarde de sa santé. Tels sont les principaux moyens de prévention des accidents.

6-5-Le dopage

Le dopage est un des risques pour la santé du sportif. Ce problème n'est toutefois pas spécifique au sportif. Le dopage consiste à utiliser des produits qui augmentent la performance par différents moyens tels que l'augmentation de la masse musculaire ou la résistance à la douleur. L'EPO est un exemple de produits dopants. Le dopage est une pratique de certains sportifs professionnels de haut niveau mais également de certains sportifs amateurs. Le dopage est efficace : il permet en général à ceux qui se dopent d'obtenir des performances supérieures à ce qu'elles seraient sans dopage. Le dopage est illicite : le sportif convaincu de dopage est sanctionné. Le dopage est dangereux pour la santé du sportif : certains décès de sportifs pourraient être la conséquence d'un dopage. La lutte et la prévention anti-dopage existent. Elles concernent tout le monde et, au tout premier plan, les sportifs, leur entourage professionnel et les organisateurs de compétitions. Les contrôles anti-dopage permettent de déterminer si le sportif a ou n'a pas été dopé pour obtenir son résultat dans la compétition. La déchéance d'un titre et l'exclusion à vie de toute compétition sont des exemples de sanctions. Les sports où les cas de dopages sont les plus connus du grand public sont le cyclisme, l'athlétisme, la natation et l'haltérophilie. Un numéro de la revue International Journal Of Sport Science and Physical Education fait le point sur le problème du dopage dans le sport. On y voit notamment le fait que les médecins du sport sont largement impliqués dans ce problème notamment dans les pays anglo-saxons. On voit également que la loi existante n'est pas adaptée au problème puisqu'en général les seuls punis sont les athlètes ou coureurs, alors que la plupart du temps c'est un système complexe et que tout l'entourage est impliqué voire dans certains cas (Tour de France cycliste), il s'agit pratiquement d'une tradition liée à l'activité qui donne lieu à un véritable rituel initiatique (lié aux pratiques dopantes) pour les participants. Des articles sont également parus sur le sujet dans la Éthique publique (Canada) et dans la Revista brasileira de ciencias do esporte (Brésil). Le dopage y est analysé notamment par Eric Perera comme associé à la pollution du corps, aux notions de pur et d'impur. Les travaux de l'anthropologue Mary Douglas (Purity and Danger. An analysis of the concept of pollution and taboo, 1965) servent de références pour mieux comprendre ce problème.

K.Amel

Mostaganem: Fin de la mise en quarantaine de 261 personnes



La mise en quarantaine de 261 personnes dans le cadre du confinement sanitaire de prévention contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, a pris fin samedi dans un complexe touristique à la station balnéaire "Sablettes" situé à l'Ouest de Mostaganem. Des passagers algériens rapatriés de Londres (Royaume uni) via l'aéroport international d'Oran "Ahmed Benbella" d'Oran le 21 mars dernier et mis en quarantaine au complexe touristique "Zouhour" ont quitté ce site après 14 jours de confinement. Le directeur de wilaya des transports, Mustapha Kafda Belfar a indiqué que les autorités locales de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé 9 bus pour transporter ces personnes vers les wilayas de leur résidence à travers le pays. L'opération est la deuxième du genre après celle de 257 personnes de 44 wilayas du pays vendredi dans la zone touristique de Sablettes, qui ont été transportées par 11 bus et des véhicules publics mobilisés pour la circonstance. Pour rappel, trois établissements touristiques privés ont été réquisitionnés dans la wilaya de Mostaganem pour le confinement sanitaire de personnes algériennes venues de France et d'Angleterre, soit 500 personnes au total.

Tlemcen: Levée du confinement sur 331 personnes rapatriées de France et du Maroc

331 personnes rapatriées de France et du Maroc ont quitté, vendredi et samedi les hôtels "Zianides" et "Renaissance" où ils ont été mis en quarantaine pendant 14 jours. La mise en quarantaine d'un premier groupe de 81 personnes rapatriées du Maroc a pris fin vendredi à l'hôtel "Zianides". Le séjour s'est déroulé dans de très bonnes conditions et aucun cas positif de Covid-19 n'a été enregistré, selon des sources sanitaires et les personnes confinées originaires de 20 wilayas. Un second groupe composé de 250 personnes rapatriées de France a terminé samedi sa quarantaine. La sortie de ces personnes confinées à l'hôtel "Renaissance" s'est déroulée en présence des autorités locales. Des bus ont été mobilisés pour les transporter vers 34 wilayas du pays. À leur sortie, les personnes confinées dans ces deux hôtels ont exprimé leur gratitude aux personnels des deux hôtels et aux responsables pour "les bonnes conditions de leur prise en charge", tout en remerciant le staff médical et les psychologues qui ont veillé sur eux pendant toute la durée de confinement.

Sidi Bel-Abbès : Programme de sensibilisation et de lutte contre les fausses informations sur la propagation du coronavirus

Les services de sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont lancé un programme de sensibilisation pour lutter contre les fausses informations concernant la propagation du coronavirus et les moyens de prévention contre cette épidémie, en impliquant des représentants des médias, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication de cette instance de sécurité. Cette campagne de sensibilisation, organisée sous le slogan "lutter contre la désinformation", comporte des activités d'information avec la participation de représentants de la presse, de médecins et de psychologues relevant de la Sûreté de wilaya et d'imams, dans le but de sensibiliser toutes les couches de la société et lutter contre les rumeurs sur la propagation du coronavirus véhiculées sur les réseaux sociaux. Dans ce contexte, l'importance du rôle de l'imam dans la lutte contre la désinformation est mis en évidence, de même que celui des médecins et des psychologues dans l'explication de la répercussion des fausses informations sur le système immunitaire et le moral de l'individu et de la société en général. Par ailleurs, les services de sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès poursuivent leurs campagnes de sensibilisation dédiées à diverses couches de la société pour prévenir contre le coronavirus en insistant sur l'hygiène et le confinement surtout. En outre, ils intensifient les sorties sur le terrain pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes notamment la spéculation où de grandes quantités de produits de consommation et de denrées alimentaires stockées et d'autres avariées ont été saisies. (APS)

Oran Mise en ligne d'une nouvelle application algérienne de géolocalisation

Une nouvelle application informatique dédiée à la prévention contre la propagation du coronavirus, (Covid-19), a été créée et mise en ligne par une entreprise oranaise spécialisée dans la géolocalisation, a-t-on appris de son responsable, Ali Maameri. Disponible sur le site de téléchargement "Apple Store", l'application a été développée dans le but de "minimiser le risque de la propagation du coronavirus en Algérie", a précisé M. Maameri. Totalement gratuite, cette solution algérienne permet de "retracer les pas de l'utilisateur et d'éviter au maximum le contact avec les sujets affectés", a-t-il fait savoir, signalant que les citoyens peuvent également y accéder via le site <http://www.solution-gprs.com/covid/>. Plus de 3.700 téléchargements ont été enregistrés durant les premières 24 heures de la mise en ligne de la nouvelle application qui donne également des statistiques détaillées, par wilaya, avec le nombre des cas hospitalisés, rétablis et décédés, a-t-il expliqué. L'initiative est à l'actif d'une équipe de jeunes informaticiens de l'entreprise dirigée par M. Maameri qui capitalise une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de la géolocalisation.

Lehouari K

1.015 kits alimentaires remis à des familles nécessiteuses de Rahouia et Sougueur

Pas moins de 1.015 familles nécessiteuses résidant dans des zones d'ombre des communes de Sougueur et de Rahouia (Tiaret) ont bénéficié, de kits alimentaires, dans le cadre de l'action de solidarité accompagnant les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, a-t-on appris du directeur de l'action sociale de la wilaya, Kada Benamar. Ainsi, 970 kits alimentaires contenant 12 denrées alimentaires de base ont été remis à des familles nécessiteuses résidant dans des zones d'ombre de la commune de Sougueur et 45 autres à Rahouia, a-t-il indiqué, soulignant que ces aides ont collectées grâce à l'association des jeunes intellectuels et celle de prise en charge et d'éducation des orphelins. D'autres kits ali-

mentaires seront réservés à cette couche défavorisée des deux communes et d'autres zones d'ombre dans la wilaya. Des comités locaux composés de membres de comités de quartiers et de notables, ont été installés pour établir des listes des familles nécessiteuses. Dans le cadre de l'action de solidarité avec les couches vulnérables, plus de 100 personnes sans abri sont prises en charge. Les femmes sont hébergées aux centres de personnes sans abri de Sonatiba au chef-lieu de wilaya et les hommes à l'auberge de jeunes relevant de la salle omnisports "Ahcene Ziyet". Pas moins de 2.662 personnes sans abri sont prises en charge depuis le début de la saison d'hiver dans ces centres.

M.T

Fin de confinement sanitaire de plus de 450 citoyens rapatriés de l'étranger



Plus de 450 citoyens ont quitté, samedi, les établissements hôteliers de la wilaya d'Oran où ils ont été mis en quarantaine pendant 14 jours dans le cadre du confinement sanitaire, après leur rapatriement d'Istanbul (Turquie) et Alicante (Espagne). Ces citoyens, qui ont séjourné au niveau de six établissements hôteliers dans le cadre du confinement sanitaire dans la wilaya d'Oran, ont récupéré leurs pas-

ports et effectué un dernier examen médical avant d'être transportés dans des bus mobilisés pour les conduire vers leurs wilayas de résidence. Les déclarations recueillies auprès de ces hôtels s'accordent que l'hébergement lors de cette période de confinement s'est déroulé dans des conditions normales et satisfaisantes.

L.K

Tiaret: Lancement de la production de plus de 90.000 masques de protection

Des enseignants et stagiaires en formation professionnelle dans la wilaya de Tiaret ont lancé, une campagne de volontariat pour la confection de plus de 90.000 masques de protection au profit du personnel du secteur de la santé, dans le cadre d'efforts concertés pour la prévention et la lutte contre le coronavirus a-t-on appris auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette initiative, supervisée par la direction de la santé, comprend la production dans un atelier de couture au centre de formation professionnelle "Benyahia Bakhta", de 80 000 masques au profit du personnel médical et paramédical des hôpitaux et des établissements sanitaires de la wilaya. Une campagne similaire a aussi été lancée au centre de formation professionnelle de Frenda et sera suivie

dimanche par une autre au CFPA d'Ain Kermes, pour confectionner plus de 10.000 masques et des tenues vestimentaires de protection dans le cas où la matière première sera disponible. Cette campagne de volontariat a permis l'acquisition d'un premier lot de tissu répondant aux normes sanitaires par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret. En outre, des donateurs ont fourni la matière première pour plus de 10000 masques. L'ouverture d'ateliers similaires dans d'autres CFPA situés dans les principales dairas de la wilaya permettra à un grand nombre de volontaires de contribuer à cet élan de solidarité. Des donateurs ont exprimé leur intention de faire don de matière première.

Mancer T

Allergie

L'allergie est une réaction immunitaire à une certaine substance, comme le pollen, les phanères des animaux domestiques ou certains aliments. C'est un dérèglement du système immunitaire qui ne tolère plus des substances pourtant inoffensives pour l'organisme : les allergènes. Les allergies sont souvent liées à des prédispositions génétiques, mais des facteurs environnementaux peuvent jouer un rôle :

- pollution ;
- alimentation ;
- excès d'hygiène...

La fréquence des allergies est en hausse depuis plusieurs décennies dans les pays occidentaux. La réaction se manifeste par des symptômes respiratoires (éternuements, constriction des voies respiratoires, larmolement, rhinite, asthme), cutanés (éruption cutanée, urticaire), ou généralisés : l'anaphylaxie. Ces symptômes sont provoqués par la



libération d'histamine dans la circulation sanguine et représentent le moyen dont dispose l'organisme pour éliminer la substance étrangère ; ils s'accompagnent également de la libération

d'immunoglobulines IgE. L'importance de ces symptômes peut être amoindrie par l'administration d'antihistaminiques. Une désensibilisation est aussi possible. Les personnes allergiques doivent évi-

ter le contact avec les substances allergènes.

Chez les patients présentant des symptômes qui évoquent une allergie, celle-ci peut être diagnostiquée grâce à des tests sanguins et des

pricks-tests.

Les principales allergies : allergie au pollen et allergies alimentaires

Les allergènes qui peuvent provoquer des allergies sont notamment :

- des allergènes qui pénètrent dans l'organisme par les voies respiratoires : poils d'animaux, pollens, acariens, moisissures ;
- des allergènes qui provoquent une réaction au contact : nickel, produits chimiques des cosmétiques, latex, chrome ;
- les venins d'hyménoptères (abeilles, guêpes...) ;
- des médicaments : antibiotiques, anti-inflammatoires non-stéroïdiens ;
- des aliments (lait, œufs, arachides...) dans les allergies alimentaires.

Stress post-traumatique



L'état de stress post-traumatique, ou trouble de stress post-traumatique, est une pathologie qui apparaît après un événement traumatisant comme : un attentat, un contexte de mort, une agression, une blessure grave, un accident, une catastrophe naturelle, la mort d'un proche, la lutte contre une maladie grave, des scènes de guerre... Après les sentiments de peur, d'horreur, au moment de l'événement traumatique, d'autres symptômes peuvent apparaître dans les mois suivants. Les symptômes d'un stress post-traumatique sont :

- les reviviscences : le patient revit en partie l'événement. Cela peut se traduire par des souvenirs envahissants, des cauchemars, des flashbacks... Un facteur déclenchant peut en être à l'origine, comme une photo,
- l'évitement : le patient évite les personnes, lieux, objets, qui pourraient lui rappeler l'événement traumatique,
- des troubles cognitifs : problèmes de mémoire, de concentration,
- des troubles du sommeil,
- des problèmes émotionnels : des émotions négatives (tristesse, peur, horreur, culpabilité...), perte d'intérêt pour les activités du quotidien, difficulté à éprouver des sentiments positifs, hypervigilance, irritabilité...

La prise en charge des troubles du stress post-traumatique

Beaucoup de personnes vivent un événement traumatisant à un moment donné de leur vie. Certaines s'en remettent seules et ne développent pas de trouble de stress post-traumatique. Mais si les symptômes persistent pendant plus d'un mois, le patient doit être pris en charge car il peut y avoir des conséquences graves, comme une dépression, la consommation et la dépendance à des substances. Le traitement de première intention est la psychothérapie qui peut prendre différentes formes : thérapie cognitive et comportementale, hypnose... Si la psychothérapie ne donne pas de résultats suffisants, un traitement médicamenteux peut être envisagé, à base d'antidépresseurs, d'anxiolytiques. De manière générale, les patients souffrant de trouble de stress post-traumatique doivent être encadrés par des personnes de confiance et éviter l'isolement.

B.MERIE

Craniosténiose

L'a craniosténiose est la soudure prématurée des sutures crâniennes chez l'enfant pouvant gêner le développement du cerveau. Lors de la naissance, la boîte crânienne du bébé est séparée en plusieurs morceaux par les fontanelles, afin de permettre sa croissance. Pour des causes encore méconnues, les os se soudent parfois précocement, dans certains cas avant même la naissance, empêchant alors l'évolution du périmètre crânien. Ceci se traduit par une microcéphalie (cerveau trop petit) ou une déformation de la tête parallèlement aux sutures concernées :

- scaphocéphalie (tête allongée d'avant en arrière) ;
- acrocéphalie (tête allongée vers le haut) ;
- plagiocéphalie (tête asymétrique) ;
- trigonocéphalie (tête triangulaire) ;
- oxycéphalie (tête pointue) ;
- brachycéphalie (tête courte et élargie).

Certaines formes de craniosténioses ont toutefois une cause génétique, comme le syndrome d'Apert, la plus grave, ou les syndromes de Crouzon, de Pfeiffer et de Saethre-Chotzen. La

craniosténiose peut s'accompagner de dysmorphies faciales (exorbitisme des globes oculaires ou déformations maxillaires). Non prise en charge, elle entraîne un retard mental et des symptômes neurologiques liés à la compression du cerveau (hypertension intracrânienne) : maux de tête, troubles de la vision ou de l'audition, vomissements.

Diagnostic et traitement de la craniosténiose

Une craniosténiose est suspectée lorsqu'on constate une absence de croissance de la boîte crânienne. Une radiographie permet de constater les sutures du crâne et un scanner donne des informations sur l'état du cerveau. Les craniosténioses à risque doivent être opérées le plus tôt possible, idéalement entre 3 et 12 mois, afin d'éviter l'aggravation des symptômes. L'opération chirurgicale consiste à découper les bords soudés puis à remodeler les os du crâne de façon à corriger les malformations. Ce traitement donne généralement d'excellents résultats tant du point de vue fonctionnel que morphologique.



Le pangolin est source de coronavirus proches du SARS-CoV-2

L'e pangolin est considéré comme un élément déterminant dans l'émergence du Covid-19 mais les preuves manquent encore. Un article publié dans Nature a analysé les coronavirus présents dans des échantillons de pangolins. Certains d'entre eux se révèlent très proches du SARS-CoV-2 qui infecte désormais plus de 500.000 personnes aux quatre coins de la Planète. L'enquête sur les origines animales du SARS-CoV-2, agent étiologique du Covid-19, est toujours d'actualité. Les chauves-souris, notamment l'espèce *Rhinolophus affinis*, et le pangolin sont les deux seules espèces animales hébergeant des coronavirus très proches du SARS-CoV-2. Si la chauve-souris est l'origine la plus probable du virus, bien qu'aucune preuve formelle n'existe, le rôle du pangolin dans la chaîne de transmission reste à déterminer. Une étude, dont la publication a été accélérée dans Nature, analyse la composition du virome dans plusieurs échantillons de pangolins saisis lors d'opérations anti-braconnage. Malgré son statut d'espèce protégée, le pangolin est le mammifère qui souffre le plus du commerce illégal. Sa chair est consommée en Asie et ses écailles sont utilisées en médecine chinoise.

Les pangolins hébergent des coronavirus proches du SARS-CoV-2

L'analyse génétique des échantillons de pangolins ont permis d'identifier six souches de coronavirus qui appartiennent toutes au même groupe phylogénétique que le SARS-CoV-2, les bêta-coronavirus. Au niveau génomique, les gènes des six souches de pangolins sont organisés de la même façon que ceux du SARS-CoV-2. Ces six virus possèdent entre 85,5 % et 92,4 % de similarité de séquence avec le coronavirus humain. Ils se divisent en deux branches phylogénétiques dans l'arbre d'évolution des coronavirus, dont une particulièrement proche du SARS-CoV-2. Une souche, appelée GDP2S, appartenant à cette branche a été isolée des écailles d'un pangolin provenant de Guangdong. Les scientifiques n'ont réussi qu'à reconstruire une partie du génome de GDP2S, mais le fragment obtenu est identique à 75 % au SARS-CoV-2. Du côté des protéines, la protéine virale qui reconnaît le récepteur cellulaire est similaire à 97,4 % entre les coronavirus de pangolin et le SARS-CoV-2. Mais deux hypothèses peuvent expliquer cette similarité : la recombinaison génétique ou la convergence évolutive. Les données disponibles ne permettent pas encore de trancher. En conclusion, le pangolin est une source naturelle de coronavirus mais son rôle dans l'émergence de l'épidémie de Covid-19 reste toujours incertain. Dans tous les cas, le trafic et la consommation d'animaux exotiques comme le pangolin favorisent l'émergence de zoonose et leur présence dans les marchés devrait être prohibée.

Accidents de la route : 3 morts et 68 blessés en 24 heures



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 68 autres ont été blessées dans 58 accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, indiquait hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Batna avec une personne décédée et deux autres blessées suite à deux accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à travers les wilayas Bordj Bou Arreridj (4 personnes sis la cité 50 logements, commune de Bordj Ghdir) et la wilaya de Batna (2 personnes à la cité 600 logements, commune d'Oued El Chaaba). Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile, à travers tout le territoire national, ont effectué 384 opérations de sensibilisation, tout en soulignant la nécessité pour les citoyens du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les unités de la Protection civile ont également effectué 366 opérations de désinfection générale à travers l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. En outre, la Protection civile a mis en place plusieurs dispositifs de sécurité pour la couverture de 41 sites d'hébergement destiné au confinement à travers 16 wilayas.

Affaire d'incitation à la violation des mesures de confinement à Oran: Arrestation du 2ème instigateur principal

Les services de sécurité ont interpellé, samedi soir, le deuxième instigateur principal à la violation des mesures de confinement partiel, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus (covid-19), et ce, quelques heures après l'arrestation du premier, a appris l'APS auprès des mêmes services. Il s'agit d'un individu, âgé de 26 ans, arrêté dans le cadre de l'enquête en cours qui a prouvé son implication avec un retraité de 64 ans, interpellé quelques heures auparavant, pour incitation à la violation du confinement sanitaire partiel. Un acte qui a amené un groupe de citoyens à se regrouper dans la nuit de vendredi au niveau de la cité 2.000 logements à Belkaid, commune de Bir El-Djir (est d'Oran), avant de se déplacer à travers les ruelles en scandant des propos "religieux". Cet incident, dont la vidéo a été relayée sur les réseaux sociaux, a suscité une large vague de condamnation des citoyens, qui ont dénoncé ce comportement qui constitue une menace pour la santé publique, notamment à la lumière de la propagation du Covid-19. Les deux mis en cause seront présentés à la justice pour incitation à la violation du dispositif de confinement sanitaire provisoire, décrété par le président de la République en vertu du décret fixant les règles d'application des mesures de confinement dans le cadre des efforts visant la protection des citoyens contre cette épidémie, ajoutent les mêmes sources. Ils seront également poursuivis pour incitation au rassemblement sans autorisation et atteinte à la santé publique, précisent les mêmes sources, qui indiquent que l'enquête se poursuit dans cette affaire.

Médéa : Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de munitions réelles

Les éléments de la Sûreté urbaine à Berrouaghia (Médéa) ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de munitions réelles, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté nationale. Selon la même source, cette opération "intervient dans le cadre du plan de sécurité mis en place par la Sûreté de wilaya de Médéa visant la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment en cette conjoncture marquée par la propagation du Coronavirus (Covid-19)". Agissant sur information faisant état de suspects exploitant cette conjoncture pour s'adonner au trafic de munitions réelles au niveau de Berrouaghia et des communes avoisinantes, les éléments de la police judiciaire ont engagé alors des investigations ayant permis l'identification des trois mis en cause, âgés entre 40 et 50 ans. Les trois suspects ont été interpellés grâce à un plan sécuritaire bien ficelé. Après la fouille, précise le communiqué, les policiers ont trouvé à leur possession un sac en plastique contenant 1.000 cartouches de calibre 12 d'origine étrangère. Les mis en cause ont été déférés devant la justice qui a ordonné leur placement en détention provisoire pour transport et port de munitions de 5e catégorie sans autorisation des autorités légalement habilitées.

Drame familial à Alger : Un policier tue son épouse à Fougeroux

Le quartier de Fougeroux, à Alger, a été secoué, samedi, par un horrible drame familial, apprend Algérie1 d'une source riveraine de la Cité Police. Un policier, de grade inspecteur a tué son épouse, brigadier de police également, en lui tirant quatre balles, en présence de leurs quatre enfants, a précisé la même source, ajoutant que l'inspecteur s'était ensuite rendu à la Sûreté de la Wilaya d'Alger.

Oran Deux tonnes de semoule saisies dans un garage à Gdyl



Suite à des informations parvenues aux gendarmes de Gdyl indiquant qu'un commerçant de denrées alimentaires stockait dans un garage de la semoule pour spéculer sur les prix, une enquête a été ouverte. Une fois, tous les renseignements exploités, les gendarmes se sont déplacés sur les lieux, dans le magasin de vente de denrées alimentaires où ils ont trouvé, le propriétaire, âgé de 37 ans. Une fouille est effectuée mais sans suite. Pour

suivant leurs investigations, les gendarmes se rendent au garage avec les inspecteurs du service du Commerce et de la Répression des fraudes d'Arzew. Lors de la fouille, ils découvrent 80 sacs de semoule de 25 kg soit 2 tonnes et d'autres denrées alimentaires. Le contrôle opéré a révélé que le propriétaire n'avait pas de registre de commerce pour le stockage de la marchandise et aucune facture attestant l'achat de la semoule. Une enquête a été ouverte.

Affaires criminelles à Tebessa 11 arrestations

La lutte contre toutes les formes de criminalité urbaine continue de mobiliser les forces de police. Ainsi, les services de police de la daïra de Chréa, dans la wilaya de Tebessa, viennent d'arrêter 11 personnes aux antécédents judiciaires poursuivies dans des affaires criminelles, commerce illicite de psychotropes, vols avec effraction, destruction de biens d'autrui. Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Chréa, qui or-

donna l'incarcération pour certains d'entre eux, la mise sous contrôle judiciaire et l'acquittement pour d'autres, selon la cellule de presse de la sûreté de la wilaya. Par ailleurs et d'après la même source, la police de la daïra d'El Oglia a saisi 110 kg de viande blanche impropre à la consommation, que son vendeur tentait d'écouler sur la voie publique. La quantité récupérée a été détruite suite à l'avis des services d'hygiène, a-t-on ajouté.

Bouira : Le corps d'un cinquantenaire ayant reçu des coups de couteau retrouvé près du barrage Tilesdit

Le corps d'un homme âgé d'une cinquantaine d'années a été retrouvé samedi près du barrage Tilesdit à Bechloul (Est de Bouira), a-t-on appris des services de la protection civile, qui a évoqué un meurtre avec arme blanche. Selon les détails fournis par le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef, la victime aurait été tuée à coups

de poignard puis jetée dans une forêt près dudit barrage. "L'homme a reçu deux coups de poignard au niveau du cœur. Le corps a été transporté par nos services à l'hôpital de Bouira en présence des services de la gendarmerie nationale", a précisé le sous-lieutenant Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances de ce crime.

Djelfa : La lutte contre les trafiquants bat son plein

Les services de police et du commerce livrent une guerre sans merci depuis le début de cette crise contre les spéculateurs. Les forces de l'ordre ont procédé à la saisie de 2.480 kg de viande blanche avariée et 380 kg d'autres aliments dont 280 kg de pois-chiche périmés et 94 flacons de gel hydroalcoolique contrefait. Pour les trafi-

quants qui profitent de la fermeture de débits de boissons, la lutte a conduit à la saisie de 2.697 bouteilles et canettes de boissons alcoolisées. La police a également démantelé un réseau de trafic de stupéfiants. Trois individus originaires de la wilaya de Médéa sur lesquels il a été saisi 5.700 comprimés de psychotropes ont été arrêtés.

Al Sadd Al-Ahly du Caire prépare une offre de 7 millions \$ pour Baghdad Bounedjah

Sous contrat avec Al Sadd jusqu'en 2024, l'avant-centre de la sélection algérienne, Baghdad Bounedjah fait l'objet de convoitises de la part d'Al-Ahly d'Égypte qui serait prêt à mettre sur la table pas moins de 7 millions de dollars pour s'offrir les services du meilleur buteur du championnat de Qatar. C'est du moins, ce que vient de révéler la presse égyptienne, ajoutant que l'enfant d'Oran devrait être la surprise du club phare de la capitale des Pharaons en vue de la saison prochaine. Selon la même source, les négociations entre la direction d'Al-Ahly et son homologue d'Al-Sadd sont déjà lancées, et les deux parties seraient sur le point de trouver un terrain d'entente pour conclure prochainement la transaction. Le joueur de 28 ans aurait lui aussi donné son accord pour porter les couleurs du géant cairote, lui que beaucoup lui avaient prédit plutôt une carrière florissante dans l'un des clubs eu-



ropéens. Selon les spécialistes, l'ancien joueur de l'USMH, qui avait déjà fait ses preuves sous le maillot de l'Étoile du Sahel de Tunisie en coupe de la CAF et avec Al Sadd en Ligue des champions d'Asie, méritait mieux que de se

“balader” d'un club arabe à un autre. Cependant, il faut savoir que l'aspect financier est déterminant dans ce parcours du joueur formé au RCG Oran. En effet, il s'avère que Bounedjah privilégie plutôt l'argent sur l'aspect sportif, même

si cela ne l'a pas privé de s'imposer en sélection nationale, notamment depuis que la barre technique des Verts a été confiée à Djamel Belmadi. Sous la coupe de ce dernier, l'attaquant d'Al-Sadd est devenu une pièce maîtresse dans l'échi-

quier des Fennecs et leur buteur N° 1. Pour sa part, l'autre attaquant international, Andy Delort, a lancé un appel à tous ses coéquipiers en sélection, ainsi qu'à tous ses compatriotes résidant en France et un peu partout en Europe, pour se mobiliser afin de collecter de l'argent pour l'achat d'équipements médicaux au profit des hôpitaux algériens qui font face à la pandémie du coronavirus. Cela se passe au moment où Youcef Belaïli, l'ailier gauche de la sélection nationale et d'Al-Ahly de Djeddah, en Arabie saoudite, s'est précipité pour faire un don composé de matériels et équipements médicaux au profit de l'Établissement hospitalier universitaire d'Oran, sa ville natale. Un geste intervenant quelques jours après que l'ancien international algérien, Rafik Saïfi, ait à son tour lancé un appel en direction des sportifs algériens pour venir en aide aux hôpitaux algériens.

BessaN

Al Shabab : Benlamri sanctionné financièrement

Suite à sa sortie le week-end dernier sur son compte Instagram, pointant du doigt son président de club, Khaled Al- Baltane, le défenseur algérien d'Al- Shabab, Djamel Benlamri va être sanctionné par la direction du club saoudien. En effet, le quotidien sportif saoudien « Erriadhia » a rapporté que le club d'Al- Shabab va sanctionner le champion d'Afrique en lui retirant 40 % de sa mensualité. Il est clair que le courant ne passe plus entre l'international algérien et son président, Benlamri est sans doute en train de vivre sa dernière saison dans un club qu'il a rejoint en 2016 en provenance de l'ES Setif. Benlamri ne devrait pas quitter le championnat saoudien car il est sollicité par les deux clubs d'Al- Nasr et Al- Hillaal. Vendredi sur son compte Instagram, le défenseur international a publié plusieurs story en pointant du doigt indirectement son président à Al Shabab, Khaled Al Baltane. Le joueur formé au NAHD a indiqué « Imaginez qu'il vous pousse à résilier votre contrat avec votre agent pour mieux vous vendre, imaginez qu'il vous oblige à dire ce qu'ils veulent où vous ne serez pas payés, imaginez qu'un joueur professionnel paye de son argent pour partir se soigner, et que durant la période où j'étais en train de me soigner, je prend une amende pour une absence. Je sais que tu veux me faire sortir comme tu veux mais sache que si je pars ça sera avec la tête haute et si je décide de rester c'est avec la même ambition ».

Coronavirus : Deux matchs de gala en hommage à Pape Diouf

Deux matchs de gala seront organisés en hommage au Sénégalais Pape Diouf, ancien président de l'Olympique Marseille, décédé mardi du coronavirus, a annoncé l'actuel sélectionneur du Togo, le Français Claude Le Roy, initiateur de l'opération. "Pape aimait cette ville (Marseille) et la ville l'aimait. Il faudra d'ailleurs absolument organiser un match en son honneur à Marseille. Pareil à Dakar (son pays natal). J'ai d'ailleurs commencé à en parler à quelques personnes. Mais je suis sûr que tout le peuple marseillais serait content de lui rendre hommage. Pape mérite ça", a indiqué Claude Le Roy dans des propos relayés par France Football. Le technicien français décrit Pape Diouf comme étant quelqu'un qui était un "vrai amoureux" du football et un "très grand" agent de joueurs : "Le défunt a toujours été très triste de ne pas avoir pu ramener un titre à Marseille quand il était président, malgré l'incroyable travail qu'il avait fait dans le club». Sans donner de détails, plusieurs grands noms du football, anciens et nouveaux, sont déjà annoncés pour les deux rencontres de gala. Ce sera un amalgame de joueurs et stars, africains et européens, ayant surtout évolué sous sa coupe, à Marseille, dont il a été président de 2005 à 2009.

CS Constantine : L'entraîneur égyptien Khaled Ghanim convoité

L'entraîneur égyptien de l'équipe B du Rayo Vallecano (Espagne), Khaled Ghanim, a été contacté par la direction du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), pour diriger le staff technique des "Sanafir" à partir de la saison prochaine, rapportait hier le quotidien sportif égyptien Al-Fajr. "Le directeur sportif du CSC, Rachid Redjradj, a pris attache officiellement avec le technicien égyptien. Il comptait envoyer un émissaire en Espagne pour entamer les négociations et discuter des modalités du contrat, mais avec la crise sanitaire du COVID-19, il sera impossible pour l'instant de le faire, dans la mesure où l'Espagne est très touchée par ce virus", souligne la même source. En vue de la préparation de la saison prochaine, le CS Constantine cherche à renforcer la barre technique par un entraîneur de qualité, en remplacement de Karim Khouda. Rachid Redjradj avait affirmé dans une récente déclaration à la presse que son équipe veut mettre en place un staff technique "de référence" qui pourra emmener le club constantinois à remporter des titres la saison prochaine. Selon la presse égyptienne, Ghanim est "très chaud" à l'idée de venir travailler en Algérie

AC Milan Bennacer : « Je suis très heureux d'être ici »



L'international algérien Ismael Bennacer s'est exprimé au micro de la chaîne du Milan et a décrit le sentiment qu'il ressent en portant la tunique des Rossoneri. Le meilleur joueur de la dernière CAN a ainsi déclaré : " Lorsque vous voyez le logo de Milan et les sept championnats sur l'épaule, il est évident que vous voulez bien faire, je sais que je dois faire en-

core mieux. Je suis très heureux d'être ici ». L'international algérien qui a difficilement décroché une place de titulaire en début de saison a réussi après le départ de Giampaolo à s'imposer comme une pièce maîtresse dans les plans de Pioli, il est d'ailleurs l'un des meilleurs joueurs du club lombard cette saison.

Covid-19 : La JSK lance une cagnotte en ligne

La direction de la JS Kabylie a lancé un appel au don, dans un récent communiqué publié sur ses réseaux sociaux, afin d'acheter du matériel médical pour les hôpitaux. Les responsables de la JSK ont collaboré avec un collectif citoyen SOS Kabylie dans cette opération. La direction a annoncé que l'argent sera collecté en France et en Algérie et un compte en ligne a été mis à disposition des donateurs. En plus de l'achat de « masques, blouses, gel

hydro-alcoolique et toute protection possible » à destination des hôpitaux, cette initiative de la JSK a pour but de constituer un « fond d'aide alimentaire avec des produits de première nécessité pour personnes dans le besoin ». Pour rappel, les dirigeants kabyles ont mis à la disposition du corps médical la résidence du club de Tizi-Ouzou avec hébergement, restauration et transports vers les unités de soins et l'hôpital.

B.N

AS Monaco Vers un retour de Slimani à Lisbonne

L'international algérien de l'AS Monaco, Islam Slimani, pourrait quitter la Principauté à la fin de l'actuel exercice pour retrouver le Sporting Lisbonne, selon le quotidien portugais, O Jogo. Le Sporting Lisbonne veut faire revenir l'international algérien, prêté cette saison à l'AS Monaco (Ligue 1 française) par Leicester City (Premier League anglaise), en vue de se renforcer la saison prochaine.

L'ancien attaquant du CR Belouizdad a laissé une bonne impression lors de son passage dans la capitale portugaise entre 2013 et 2016. Un retour au Portugal constituerait un bon challenge pour Slimani, d'autant plus qu'il sera libre de tout engagement en fin de saison. Rappelons que cette saison, le buteur algérien de 31 ans a inscrit neuf buts et offert sept passes décisives en 18 rencontres de Ligue 1 en France.

Lutte contre
le coronavirus :
**L'ancien
président
Zeroual fait don
d'un mois de sa
retraite**



L'ancien président de la République, Liamine Zeroual, a fait don d'un mois de sa pension de retraite pour contribuer à l'effort national de lutte contre la propagation du Coronavirus, a-t-on appris hier auprès de ses proches. L'ancien président Zeroual (1995-1999) a affirmé vouloir, à travers ce geste symbolique, apporter son soutien aux autorités du pays dans leur lutte contre cette pandémie en cette conjoncture de crise sanitaire. Il a appelé, à cette occasion, l'ensemble de ses compatriotes au respect des règles d'hygiène et des mesures prises par les pouvoirs publics pour venir à bout du virus mortel.

Extension du confinement :

**Naftal rassure sur la disponibilité
des produits pétroliers**

Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal) continuera d'approvisionner normalement le marché en produits pétroliers, en dépit de l'extension des mesures du confinement, a rassuré hier le directeur de la communication de la société, Djamel Cherdoud. A la lumière des dernières décisions prises par le Gouvernement, notamment l'extension du confinement partiel à toutes les wilayas, ainsi que le rallongement de ses horaires pour certaines, "Naftal réaffirme que ces mesures n'ont aucun impact sur la distribution des produits pétroliers", a indiqué M. Cherdoud précisant que Naftal a pris "toutes les dispositions pour répondre à la demande nationale en carburants et en gaz butane", le responsable a souligné que "cette disponibilité est rendue possible grâce à la particularité de l'activité de la distribution des produits pétroliers, notamment la flexibilité dans le schéma de distribution qui permet à l'entreprise de s'adapter à n'importe quelle situation pouvant survenir suite à des décisions



pareilles». Pour rappel, la mesure de confinement partiel (19h-07h) sera étendue à l'ensemble des wilayas du pays à partir d'aujourd'hui. Le volume horaire de confinement a été rallongé pour être désormais compris entre 15h00 de l'après-midi et 07h00 du

matin pour neuf (9) wilayas : Alger, Oran, Bejaia, Sétif, Tizi-Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa. La wilaya de Blida, quant à elle, demeure soumise à une mesure de confinement total.

**Algérie
Télécom :
Nouveaux
horaires des
Actels pour les
wilayas
concernées
par le
confinement**

Algérie Télécom a annoncé que ses agences commerciales Actel déployées dans les wilayas touchées par les nouvelles dispositions relatives à la prolongation du confinement sanitaire au 19 avril 2020, assureront le service avec de nouveaux horaires. "Faisant suite aux nouvelles dispositions relatives à la prolongation du confinement sanitaire au 19 avril 2020, Algérie Télécom s'engage à assurer la continuité de ses services et l'ouverture des agences commerciales au profit de son aimable clientèle et a mobilisé ses équipes pour satisfaire les besoins de ses clients et répondre au mieux à leurs attentes", indiquait un communiqué de cet opérateur public. À cet effet, les agences commerciales assureront le service comme suit :

- Pour la wilaya de Blida concernée par un confinement total, l'Actel El Wouroud et Bougara seront ouvertes de 10h00 à 14h00.
- Pour les wilayas concernées par le confinement de 15h00 à 07h00 du matin, l'agence située au chef-lieu de wilaya sera ouverte de 8h00 à 13h00 .

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40